



# ACTION PATRIMOINE

**Communiqué**  
Pour diffusion immédiate

## **Action patrimoine dénonce la démolition imminente de l'église Saint-Cœur-de-Marie**

Québec, 25 juin 2019 – Aujourd'hui, Action patrimoine a pris connaissance que la démolition de l'église Saint-Cœur-de-Marie débutera demain, mercredi 26 juin.

Le propriétaire de l'église a obtenu de la Ville de Québec un permis de démolition sans condition, autorisé par un juge de la Cour supérieure du Québec.

En tant qu'organisme national qui œuvre depuis 1975 à protéger, à mettre en valeur et à faire connaître le patrimoine bâti et les paysages culturels, Action patrimoine déplore la suite d'événements aboutissant à la démolition imminente de l'église Saint-Cœur-de-Marie.

### **Une valeur patrimoniale supérieure**

Rare exemple de l'architecture de style byzantin à Québec, cette église a une valeur patrimoniale supérieure. Malheureusement, la difficulté de trouver une entente avec le propriétaire et la multiplication des retards dans ce dossier ont eu des conséquences très dommageables sur l'état du bâtiment.

Malgré le désir de la Ville de Québec de préserver intégralement l'intérieur et l'extérieur de l'église Saint-Cœur-de-Marie (Programme particulier d'urbanisme de la colline Parlementaire) et son intégration dans La Vision du patrimoine 2027, la Ville a été incapable d'en arriver à une entente avec le propriétaire. Nous déplorons cette incohérence entre la vision et les actions dans la gestion de ce dossier.

### **Patrimoine bâti : une richesse collective**

Avec l'actualité des derniers mois, Action patrimoine se questionne plus largement sur la gestion du patrimoine bâti par les municipalités et souhaite une prise de conscience relative à l'importance d'agir en prévention afin d'en assurer l'avenir.



Nous souhaitons rappeler que la réhabilitation de bâtiments patrimoniaux constitue un outil de développement économique important pour une localité. Les coûts requis pour procéder à la sauvegarde d'un tel bâtiment ont le potentiel de devenir un investissement rentable. En ce sens, nous constatons qu'un travail important doit être fait au niveau de la sensibilisation et la considération du patrimoine bâti en tant que richesse collective.

-30-

Amaury Sainjon  
Responsable des communications  
418 647-4347, poste 200  
actionpatrimoine.ca